

La fièvre du lundi soir en mairie

Reçus à l'occasion d'une réunion sur la Cotisation foncière des entreprises (CFE), certains professionnels, dégoûtés et remontés, ont claqué la porte au bout de dix minutes. Explosif.

LES FAITS

- **Fin novembre 2014** : les commerçants, artisans et chefs d'entreprise découvrent leur avis d'imposition. La Cotisation foncière des entreprises a explosé chez certains.
- **8 décembre 2014** : une réunion animée par le président de la CAC tente de calmer l'exaspération et la colère des professionnels.
- **Ce lundi soir** : une nouvelle rencontre en mairie a mis le feu aux poudres.



Ils se souviendront longtemps de la réunion de lundi soir, à l'hôtel de ville.

Du grand n'importe quoi. C'est de manière très brute, le sentiment distillé par les commerçants, artisans et chefs d'entreprise qui ont assisté lundi soir en mairie, à une réunion d'information sur la Cotisation foncière des entreprises (CFE), l'une des deux composantes de la Contribution économique territoriale (CET) remplaçant la Taxe professionnelle (TP). Chez certains, l'impôt a fait un bond considérable : +350% pour Olivier Aubry, de Vifacio, qui se serait bien passé d'un tel record (voir l'union du 6 février). Tous désiraient des explications.

Après une réunion animée par Bruno Bourg-Broc, président de la CAC en décembre dernier, les intéressés ont eu, une fois encore, l'étrange impression de se faire rouler dans la farine.

Échanges virils

Aussi, après bien des palabres et autres vicissitudes calendaires, c'est lundi soir que les professionnels étaient conviés à cette réunion, commerçants invités, presse... évitée. Tous Charlie à l'agglomération, mais à géométrie variable. Sur place, des policiers municipaux, les Renseignements généraux, ne manquaient que le... GIGN. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que la

rencontre a très vite tourné au vinaigre. « Nous n'avons pas eu le début du commencement d'un message de compréhension et d'es-

time », témoigne François Lévy, coprésident de l'Union commerciale industrielle et artisanale (UCIA) de Châlons, remon-

té comme une horloge comtoise.

Et de poursuivre : « Selon Bruno Bourg-Broc, tout va bien puisque

3 QUESTIONS À

BRUNO BOURG-BROC

« Deux tiers des intéressés ne se plaignent pas »

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, Bruno Bourg-Broc avait loué les services d'une intervenante fiscaliste qui a exacerbé les tensions.

► **Pourquoi avoir eu recours à une spécialiste en fiscalité, parisienne ?**

Nous avons fait appel à cette intervenante extérieure, compétente, qui a pu exposer le projet, sans être taxée de suppo de l'agglomération.

► **La réforme des valeurs locatives profes-**

sionnelles va encore pénaliser les commerçants, comment allez-vous agir ?

Oui, elle sera pénalisante pour le petit commerce, les petites surfaces. Les grandes, en extérieur, seront avantagées. Je vais introduire une saisine auprès de la Commission intercommunale des impôts directs (Ciid). Nous demandons également au député d'intervenir via une question écrite afin de demander le report de la réforme.

► **Les trésoreries sont serrées et des commerces ferment. Comment aider les entre-**

prises les plus fragiles ?

Je précise d'abord que deux tiers des intéressés n'ont pas bougé, certains ont même vu leur CFE baisser. Dans le cadre du Contrat de redynamisation des sites de défense, certaines mesures aideront l'activité de centre-ville. Selon le classement zonal, une exonération potentielle et rétroactive pourrait concerner les entreprises de moins de dix salariés enregistrant moins de 2M € de chiffre d'affaires, et ce, à hauteur de 750 € par salarié.

« L'intervenante en fiscalité nous a tous pris pour des ploucs de province »

Ludovic Vachet, boucher

certaines ont vu leur CFE baisser.» Brouhaha dans la salle : certains ont même enregistré les échanges, on ne sait jamais... Mais c'est le ton employé par la papasse de la fiscalité qui a fait sortir les professionnels de leurs gonds, certains ont claqué la porte au bout d'une dizaine de minutes.

Dont le coiffeur visagiste Ludovic Zaluski. « On nous avait promis des solutions, nous avons eu droit à un exposé, nous avons été pris pour des abrutis », peste l'artisan, soulignant au passage l'absence remarquée des Chambres de commerce et des métiers, et d'élus municipaux : « Y a-t-il un problème de dialogue entre la CAC et la Ville ? »

Denis Hanrot, prothésiste dentaire, n'a assisté qu'à quelques instants du cours magistral et évoque... du mépris.

La saga CFE se poursuit

Quelques-uns en étaient à regretter d'avoir fait le déplacement. L'intervention du docteur ès fiscalité, mandaté par la communauté d'agglomération, a laissé un souvenir plus qu'amer à Ludovic Vachet, boucher du centre-ville : « On nous l'a présentée comme une spécialiste, mais elle a vite dérapé. Hautaine et méprisante, elle nous a pris pour des ploucs de province, pour des moins que rien. J'espère que ma CFE a contribué à payer sa nuit à l'hôtel d'Angleterre et son taxi. » Furieux, des commerçants précisent que tout se réglera dans les urnes.

Ils se donnent également le droit d'investir le prochain conseil communautaire de vendredi à 18 heures. D'ici à ce que la police soit mobilisée...

DAVID ZANGA